

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre message que nous avons bien transmis à Mme Autain.

Mme Autain vous transmet toutes ses condoléances et sa solidarité dans cette épreuve douloureuse que vous traversez.

Nous faisons tout notre possible à notre échelle pour nous battre contre les injustices.

Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à vous tourner vers des associations qui peuvent être là pour vous soutenir lors de périodes difficiles.

Nous vous souhaitons une très bonne continuation et un très bon courage.

L'équipe parlementaire de Clémentine Autain

*Mesdames,*

*J'ai bien pris connaissance de votre mail. Contrairement à vous, j'ai pris le temps de le lire entièrement et j'ai constaté que vous me conseilliez de me tourner vers des associations qui peuvent être là pour me soutenir.*

*Si, de votre côté, vous aviez pris le temps de lire mon témoignage vous y auriez sans aucun doute trouvé le paragraphe ci-dessous :*

*" J'ai néanmoins pris contact avec l'une de ces associations subventionnées par les collectivités avant que ceci ne me soit suggéré. J'ai dû attendre six mois avant d'avoir un rendez-vous pour un soutien psychologique dans des locaux impersonnels et ouverts un seul jour par semaine. Malgré la bonne volonté de ses membres, ces associations ne peuvent pas apporter de soutien adapté aux besoins des familles de victimes. "*

*Cette lecture attentive vous aurait peut-être permis de prendre conscience de l'inutilité, en l'état, de ces associations et de l'urgence à trouver des solutions réellement utiles aux familles. C'est à vous, élu.e.s de la République de traiter cette urgence !*

*Dans l'hypothèse où vous l'auriez égaré, je vous joins à nouveau mon témoignage. Peut-être le lirez vous alors...*

*Si je peux me le permettre, je vous conseille, à l'avenir, de lire correctement les courriers qui vous sont adressés avant d'y apporter des réponses vides de sens.*

*Cordialement*

*Laurence Papon-Fournier*

Bonjour,

J'ai aussi bien pris connaissance de votre mail. J'ai pris connaissance de votre témoignage lors de la première lecture.

Mme Autain n'est pas députée de votre territoire. Ainsi, je n'ai pas connaissance des associations de terrain qui existent dans votre département. Peut-être existe-il d'autres associations que celle que vous êtes allé voir qui pourraient vous aider ?

N'hésitez pas à écrire à votre député local ou à prendre rendez-vous à sa permanence parlementaire afin de pouvoir être aiguillée de manière plus précise.

Bien cordialement,

Elisa AUBIN